



8, allée Jean Monnet
86000 Poitiers



UFR Médecine et
Pharmacie
6, rue de la Milétrie
86034 Poitiers

Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique (RUOA)

Master

Mention : Sciences et Techniques
des Activités Physiques et Sportives

Spécialité

**“Ingénierie de la Rééducation, du
Handicap et de la Performance
Motrice”**

2015/2016

Stage Professionnel - Initiation à la recherche

Livret de suivi

Nom : _____

Prénom : _____

Année de Master : _____

Sommaire

1. Présentation du livret.....	3
2. Documents à compléter.....	4
3. Stage professionnel/initiation à la recherche : définition et objectifs.	5
4. La recherche d'une structure et du référent universitaire.....	6
5. Le mémoire	7
5.1. Types de mémoire.....	7
5.2. Dépôt du mémoire.....	8
5.3. Soutenance	8
5.4. Evaluation.	9
6. Normes de rédaction du mémoire	9
6.1. Format et structure du mémoire :.....	9
6.2. Normes bibliographiques	10
7. Suivi des demandes adressées aux structures professionnelles.....	12
8. Annexes.....	15
FICHE DESCRIPTIVE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL	16
FICHE DE STAGE.....	17
AUTORISATION DE SOUTENANCE	18
REFERENTS UNIVERSITAIRES.....	19
LABORATOIRES D'ACCUEIL - UNIVERSITE DE POITIERS.	21

1. Présentation du livret.

Ce livret de suivi est destiné aux étudiants de première et deuxième année du Master IRHPM. Le but de ce livret est de guider les étudiants pour la réalisation de leur stage ou l'initiation à la recherche qui sont l'objet de l'UE3 pour les Master 1 ou de l'UE4 pour les Master 2.

Dans une première partie, le livret contient un outil permettant de suivre l'étudiant(e) dans ses recherches de structure d'accueil et de référent universitaire.

Dans une seconde partie, le livret présente les différents types de projets qui peuvent être conduits au cours de ces périodes de stage ou d'initiation à la recherche. Il s'agit ici de fournir un cadre de travail, mais le projet reste avant tout celui de l'étudiant(e) et doit être défini en concertation avec le référent universitaire et, s'il y a lieu, avec le tuteur de stage de la structure professionnelle.

Enfin, ce livret de suivi présente également les formats et les normes qui doivent guider **IMPERATIVEMENT** la rédaction du mémoire.

Des réunions d'information spécifiques à chaque année de Master viendront compléter ce livret pour vous guider dans la préparation et la réalisation de votre projet. Les responsables du master sont par ailleurs à votre disposition pour vous aider et clarifier certains points. Plus spécifiquement, concernant les stages ou l'initiation à la recherche, vos contacts sont :

Master 1. Lucette Toussaint : 05.49.45.46.98 lucette.toussaint@univ-poitiers.fr

Master 2. Patrick Lacouture : 05.49.49.67.56 patrick.lacouture@univ-poitiers.fr

2. Documents à compléter.

Le livret comporte en annexes divers documents qui doivent être complétés à différents moments de votre formation.

Annexe 1. Fiche descriptive de la structure d'accueil. Que ce soit dans le cadre d'un stage professionnel ou d'une initiation à la recherche, cette fiche doit être complétée par l'étudiant(e). Elle sera nécessaire pour saisir la convention de stage sur AREXIS.

Annexe 2. Fiche de stage. Cette fiche doit être remplie et signée par le référent universitaire, le tuteur de stage, ainsi que par le responsable de la structure et l'étudiant(e). Elle devra être remise à Lucette Toussaint au plus tard la première semaine de janvier.

Annexe 3. Autorisation de soutenance. Ce document doit être complété et signé par le référent universitaire. Il devra être remis au secrétariat avant la soutenance.

D'autre part ***une fiche d'évaluation du stagiaire*** devra être remplie par le tuteur (stage effectué en structure professionnelle) ou le référant universitaire (stage effectué en laboratoire) et remise au secrétariat en même temps que le mémoire. Un modèle de cette fiche sera disponible sur UPDAGO.

3. Stage professionnel/initiation à la recherche : définition et objectifs.

Dans le cadre de l'UE3 pour les Master 1 ou de l'UE4 pour les Master 2, les étudiants ont un stage à réaliser.

Les stages doivent être réalisés dans des laboratoires de recherche publics ou privés ou bien dans des structures professionnelles (centres de rééducation, centres de soins de suite et de réadaptation, centres de remise en forme, CHU, CHR, centres de gériatrie, instituts médicaux éducatifs, sociétés ou associations de service aux personnes dépendantes, centres sportifs, associations sportives...). L'ensemble des stages fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance.

L'objectif des stages est d'amener l'étudiant(e) à conduire un projet en lien avec ses objectifs de formation et sa future orientation professionnelle. Le choix entre stage en structure professionnelle ou stage en laboratoire de recherche doit donc être guidé par le projet professionnel de chaque étudiant.

Le Stage en structure professionnelle est réalisé sous la responsabilité d'un tuteur membre de la structure, et d'un référent universitaire (voir liste des personnes habilitées en Annexe 4). Le stagiaire devra définir un projet en concertation avec ces deux acteurs. Pour répondre à l'objectif du master de former les étudiants à une expertise scientifique, technique et organisationnelle de haut niveau sur le handicap et/ou la performance motrice, il est attendu du stagiaire qu'il mène un projet visant à organiser, analyser, évaluer, et critiquer une pratique/technique de réhabilitation ou d'entraînement, qu'elle soit nouvelle ou établie. Outre une participation à la vie et aux opérations de rééducation au sein de la structure, il est donc attendu de l'étudiant(e) une démarche scientifique (dans le sens d'une démarche rigoureuse et critique) et une réflexion théorique sur son action.

Le stage en laboratoire de recherche est réalisé sous la responsabilité d'un référent universitaire (voir la liste des personnes habilitées en Annexe 4). Il devra être réalisé au sein d'un des laboratoires d'adossés de la spécialité (voir la liste des laboratoires, pour Poitiers, en Annexe 5). L'étudiant(e) conduit une étude qui vise à répondre de façon empirique à une question théorique ou pratique. Au cours de ce stage, l'étudiant aura à réaliser différentes missions en lien avec la recherche (recherche bibliographique, mise en place d'un protocole expérimental, passation d'expérience, analyse de données...). En outre, l'étudiant devra s'investir dans la vie du laboratoire en participant aux différentes activités proposées (conférence/séminaire...). La liste des différents thèmes proposés sera disponible sur l'ENT à partir de septembre.

Que ce soit pour le stage professionnel ou l'initiation à la recherche, il est donc attendu de l'étudiant(e) une réflexion théorique et méthodologique étayée par la littérature scientifique.

Concernant la distinction entre les deux types de projet, il faut toutefois noter que certains stages professionnels avec une valence recherche marquée peuvent être réalisés dans des structures de recherche extérieures à l'université de Poitiers (par exemple laboratoire INSERM dans une autre université). De même, dans le cadre du M2 notamment, une combinaison Stage Professionnel/Stage en laboratoire de recherche est également envisageable, sous certaines conditions (des informations sur une telle configuration pourront vous être fournies par les responsables des stages).

4. La recherche d'une structure et du référent universitaire

Concernant la recherche d'une structure professionnelle, les étudiants doivent trouver par eux-mêmes la structure dans laquelle ils effectueront leur stage. Nous pensons que cette démarche est très formatrice pour l'étudiant(e). En début de M1, une demi-journée par semaine sur plusieurs semaines est systématiquement banalisée pour permettre aux étudiants de prendre les contacts nécessaires. Pour les étudiants en difficultés dans leurs recherches de stages, une aide personnalisée est mise en place par le responsable des stages du M1. Pour les étudiants de M2, l'inscription est conditionnée par l'acceptation en stage par une structure en lien avec le thème du master.

Il est indispensable d'engager une recherche de structure le plus tôt possible (dès la rentrée pour les M1). Les réponses des structures peuvent être tardives, et plus tôt vous connaîtrez votre structure, plus tôt vous pourrez entamer une réflexion sur le projet que vous souhaitez mener.

A ce titre, il est également indispensable de prendre des contacts avec les universitaires pour déterminer le référent avec qui vous construirez votre projet (liste des personnes habilitées en Annexe 4). Il est difficile de déterminer un référent potentiel avant d'avoir trouvé une structure, mais n'attendez pas nécessairement d'avoir trouvé la structure pour prendre des contacts avec les universitaires. A ce propos, vérifiez les domaines de compétences et contactez un référent potentiel en fonction de la thématique ou de l'approche que vous souhaitez développer.

Dans tous les cas, dès que vous avez un accord d'une structure, commencez une réflexion et essayez de déterminer au plus vite votre projet, en collaboration avec le tuteur au sein de la structure d'accueil et le référent universitaire.

Pour les Master 1, dans le cadre de vos démarches, vous remplirez la section 7, pour les demandes auprès des structures professionnelles. Pour les demandes de référent universitaire, nous vous invitons à effectuer vos démarches par courrier électronique. Dans ces courriels, vous formulerez clairement la thématique que vous souhaitez développer et la structure envisagée. Vous mettrez systématiquement en copie (Cc) : lucette.toussaint@univ-poitiers.fr.

Si vous faites le choix d'un stage en laboratoire de recherche, prenez contact également le plus tôt possible avec l'universitaire qui vous suivra dans ce projet en tant que directeur de recherche. Les différents laboratoires d'adossment s'inscrivent dans différents champs scientifiques (physiologie, biomécanique, psychologie) et des thématiques diverses sont développées par les membres de ces laboratoires. Les thématiques proposées seront disponibles sur l'ENT à partir de septembre.

Le choix d'un stage en laboratoire ne doit pas être un choix par défaut, suite à un échec dans la recherche d'une structure professionnelle, mais bien guidé par une volonté propre et un intérêt personnel dans l'accomplissement d'un travail de recherche scientifique (fondamental ou appliqué) plus académique que lors d'un stage en structure professionnelle.

La date limite pour le choix d'un stage en laboratoire de recherche est fixée à la **mi-novembre** de l'année universitaire en cours, car les projets de recherche proposés par les chercheurs doivent être validés et préparés en amont. Dans tous les cas **le référent universitaire ainsi que la structure d'accueil devront être fixés pour le 12/12 de l'année universitaire.**

Une fois ce choix effectué, chaque étudiant devra se connecter sur l'ENT et saisir les informations nécessaires pour la délivrance de la convention de stage avec le logiciel

"AREXIS" (https://arexis.appli.univ-poitiers.fr/arexis_ied). De plus amples informations sur la procédure à suivre vous seront fournies à la rentrée. Pour vous aider dans vos démarches, vous pourrez faire appel au service professionnalisation : christelle.magnon@univ-poitiers.fr

Attention : Votre demande de stage devra être anticipée. Aucun stage ne pourra débuter sans avoir obtenu les 4 visas obligatoires (Structure d'accueil, Faculté des Sciences du Sport, tuteur du stage et référent universitaire).

5. Le mémoire

5.1. Types de mémoire

Les mémoires sont de types différents selon que l'étudiant(e) a conduit son projet dans une structure d'accueil professionnelle ou bien dans un laboratoire de recherche.

Attention, les types de mémoire présentés ci-dessous sont décrits dans les grandes lignes. Elles doivent guider la construction du mémoire, dont la nature finale est à déterminer avec le référent universitaire, éventuellement en concertation avec les responsables du master. En aucun cas vous ne devez déterminer seul(e), sans concertation avec votre directeur, du type de mémoire que vous allez rédiger.

Les exigences sont par ailleurs plus élevées dans le cadre du Master 2, relativement au Master 1. Des informations complémentaires vous seront fournies par les responsables de la formation.

Recherche en laboratoire, deux formes sont possibles :

1. Il peut s'agir d'un rapport d'expériences en laboratoire. Dans ce cas, le mémoire consiste à présenter séquentiellement les différentes étapes de la recherche expérimentale. Il doit donc inclure : (a) une introduction qui présente le cadre théorique de référence et les hypothèses testées, (b) une description de la méthode utilisée (sujet, appareillage, procédure, plan d'expérience), (c) une présentation des résultats qui ont été observés, (d) une discussion qui comprend l'interprétation des résultats en fonction des hypothèses de recherche stipulées au départ et de la littérature disponible, ainsi que les implications qu'ils peuvent avoir dans le champ théorique étudié.

2. En master 1, il peut s'agir d'un mémoire de type méthodologique s'appuyant sur un travail en laboratoire. Dans ce cas, le mémoire sera composé de : (a) une introduction qui présente le cadre théorique de référence et les hypothèses testées, (b) une description de la méthode retenue pour vérifier les hypothèses précédemment présentées, (c) une argumentation sur la pertinence de la méthode retenue en comparant de manière critique les différents modèles expérimentaux et les différentes techniques de mesure susceptibles d'être utilisées pour aborder la problématique étudiée, (d) une présentation des pré résultats dans le cas où une pré expérimentation a été réalisée avec quelques participants.

Étude en structure d'accueil professionnelle.

Dans ce cas, le mémoire consiste à présenter séquentiellement les différentes étapes de l'intervention.

Dans le cas où l'étude consistait à évaluer l'impact d'une intervention, le rapport doit inclure : (a) une introduction qui présente le cadre théorique de référence et les objectifs du travail d'étude et de recherche, (b) une présentation de la population sur laquelle a porté l'intervention et la méthodologie mise en place, (c) une présentation des résultats obtenus à la suite de l'intervention (comparaison entre les résultats d'une évaluation diagnostique pré-test et les résultats d'une évaluation sommative post-test), (d) une discussion qui comprend l'interprétation des résultats en fonction des objectifs initiaux du programme d'intervention,

des perspectives d'amélioration du programme proposé et des implications possibles des résultats dans le champ théorique étudié.

En première année de Master, une seconde forme de mémoire peut consister en la présentation d'une réflexion sur une méthode ou technique d'intervention dont l'étudiant(e) a fait l'expérience dans le cadre du stage. Cette réflexion devra être étayée par un ensemble substantiel de références scientifiques, et reposer sur une approche scientifique du problème. Les implications théoriques et pratiques devront être présentées, ainsi qu'un protocole d'évaluation possible.

Quel que soit le type de mémoire choisi, la présentation du cadre théorique de référence doit s'appuyer sur un minimum de 15 références (la majorité étant issue de revues scientifiques à comité de lecture).

5.2. Dépôt du mémoire

- Avant la remise définitive du mémoire, l'étudiant(e) devra avoir fait valider son manuscrit par son référent universitaire qui vérifiera notamment les normes de recevabilité et l'absence de plagiat manifeste avec le logiciel anti-plagiat de l'Université de Poitiers.

- Le mémoire est remis en trois exemplaires papiers, au secrétariat (auprès de Marine Friess), avant la date limite de dépôt qui est fixée en début d'année universitaire.

- Avant le dépôt papier, il est demandé aux étudiants de déposer une version électronique du mémoire sur UPDAGO afin qu'il soit analysé par le logiciel anti-plagiat de l'Université. Ce dépôt devra être fait au moins 48H avant la date de dépôt au secrétariat de la version papier. Les modalités de dépôt de la version électronique seront explicitées au cours de l'année.

5.3. Soutenance

- Conditions.

Pour être autorisé(e) à soutenir, l'étudiant(e) devra avoir rendu son mémoire avant la date limite de dépôt, et déposer l'autorisation de soutenance signée par le référent universitaire. Cette autorisation est soumise à la condition que le manuscrit ne comporte pas de plagiat et respecte les normes de recevabilité (décrites ci-dessous).

Chaque étudiant(e) reçoit une convocation lui spécifiant le jour et l'heure de sa soutenance.

- Normes et conseils.

Lors de la soutenance, l'étudiant(e) réalise un exposé oral du travail présenté dans le mémoire. La durée de cet exposé oral est fixée à 15 minutes.

L'exposé oral devra reprendre les points clés du mémoire, et éventuellement apporter des éléments nouveaux. Un support visuel (diaporama power point) sera utilisé pour étayer les propos du candidat. Le support visuel devra être suffisamment clair et explicite pour permettre au jury de suivre l'exposé oral, lequel ne doit pas être une simple redite de ce support visuel.

Après l'exposé oral, 20 à 30 minutes sont consacrées à des échanges avec les membres du jury.

Les soutenances de Master 1 et de Master 2 sont publiques, et les étudiants de la promotion sont invités à y assister.

- Composition du jury.

Le jury comporte au minimum trois membres dont : (i) le référent universitaire ou directeur de recherche (voir liste des personnes habilitées à diriger les mémoires), (ii) un membre de l'équipe pédagogique n'appartenant pas au même champ disciplinaire que le directeur du mémoire, (iii) une personne invitée compétente dans le domaine d'étude ou de recherche. La composition des jurys peut toutefois varier.

5.4. Evaluation.

L'étudiant(e) est évalué(e) d'une part sur son manuscrit. Cette évaluation du manuscrit prendra en compte notamment :

- la qualité de la forme (notamment le respect des normes présentées dans la section suivante, la qualité de l'expression française)
- la pertinence du cadre théorique
- l'originalité et la pertinence de la problématique et de l'hypothèse testée
- la pertinence des méthodes ou approches utilisées pour tester l'hypothèse
- la qualité et la pertinence de la discussion mettant en perspective les points forts et les points faibles du travail effectué.

L'étudiant(e) est également évalué(e) en fonction de sa prestation à l'oral, en tenant compte:

- de la qualité de l'exposé oral et du support visuel (PowerPoint)
- de la capacité à répondre aux questions du jury.

Enfin, une partie de la note sera consacrée à la forme générale, l'orthographe et le respect des normes d'une part et à l'implication de l'étudiant durant son stage d'autre part.

6. Normes de rédaction du mémoire

Les mémoires doivent respecter scrupuleusement les normes de présentation ci-dessous. Un non-respect de ces normes conduirait à l'irrecevabilité du mémoire.

6.1. Format et structure du mémoire :

- 1° Le format imposé pour le texte et les illustrations est le format A4 (210 x 297 mm).
- 2° Le mémoire doit comprendre entre 30 et 40 (Master 1) ou entre 40 et 50 pages (Master 2) maximum de texte dactylographié, incluant le sommaire, les figures, les tableaux et la bibliographie et excluant les annexes.
- 3° Le mémoire doit être imprimé uniquement sur le recto de chaque feuille. Cette règle s'applique aussi bien au texte qu'aux figures et tableaux.
- 4° Le mémoire doit être paginé sur toutes les pages à partir du sommaire. La numérotation des pages doit apparaître en haut à droite.
- 5° Les lignes doivent être espacées d'un interligne 1,5. Les notes de bas de page peuvent être tapées en simple interligne ainsi qu'avec une police de caractère Times (New Roman) de taille 10 comme police.
- 6° La marge de gauche doit être de 3 cm afin de permettre une bonne reliure. Les marges de droite, du haut et du bas doivent être de 2.5 cm.
- 7° Le corps du texte est tapé avec une police de caractère Times (New Roman) d'une taille de 12 points.
- 8° Le texte doit être justifié sur la marge de gauche et de droite.
- 9° Le mémoire doit comprendre un sommaire qui rappelle les têtes de chapitres et la page où chaque chapitre démarre. Le sommaire doit être placé au début du document.
- 10° Les figures et les tableaux peuvent être insérés dans le corps du texte. Les figures et tableaux doivent être numérotés et doivent comprendre un titre. Le titre doit être centré au-dessous des figures et aligné à gauche au dessus des tableaux.

11° Les références bibliographiques citées dans le texte doivent obligatoirement figurer à la fin du texte dans la partie bibliographie. De même, toutes les références citées dans la bibliographie doivent être appelées dans le texte. Pour les références citées dans le texte, lorsque ces références comprennent plus de deux auteurs seul le premier auteur suivi de la mention “ *et al.* ” doit apparaître (voir exemples à la section 6.2). Pour les références citées dans le texte, lorsque ces références comprennent deux auteurs, les deux auteurs apparaissent à chaque fois qu’il est fait mention de cette étude (voir exemples à la section 6.2).

12° La bibliographie doit comprendre au minimum 15 références, dont la majorité doit être tirée de revues scientifiques reconnues par l’AERES. Voir notamment la liste STAPS sur le site de l’AERES : <http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Listes-de-revues-SHS-sciences-humaines-et-sociales>).

13° La page de couverture (cartonnée) doit comporter les informations suivantes : (i) nom du master, (ii) de la spécialité, (iii) de la mention , (iv) Université de Poitiers, (v) Facultés des Sciences du Sport & de Médecine-Pharmacie, (vi) titre du mémoire, (vii) nom de l’étudiant(e), (viii) nom du référent universitaire, (ix) année universitaire; (x) composition du jury, et le cas échéant (xi) nom du (de la) tuteur(riche) ou du (de la) codirecteur(trice).

14° Suite à cette page de couverture, le mémoire comprend dans l’ordre : une page blanche, la page titre (identique à la page de couverture), le sommaire, le corps du mémoire, la bibliographie, éventuellement les annexes (paginées) et une page de couverture cartonnée.

15° Au dos du manuscrit doit figurer un résumé du mémoire rédigé en français en moins de 250 mots et une liste de 4 mots-clefs. Le résumé sera structuré de la manière suivante : Objectif, Matériel et méthode, Résultats, Discussion.

6.2. Normes bibliographiques

La citation des travaux dans le texte et les références bibliographiques sont présentées selon les normes suivantes :

Citations dans le texte

Un auteur

- soit “ Combaz (1992) a montré que . . . ”
- soit “ Il a été montré que . . . (Combaz, 1992). ”

Deux auteurs

- soit “ Brass et Heyes (2005) ont montré que . . . ”
- soit “ Il a été montré que . . . (Brass & Heyes, 2005) ”

Trois auteurs et plus

- soit “ Perini et al. (2002) ont montré que . . . ”
- soit “ Il a été montré que . . . (Perini et al., 2002) ”

Bibliographie

Pour un article tiré d’une revue
un seul auteur :

Combaz, G. (1992). L’association sportive scolaire : un moyen pour réduire les inégalités d’accès à la pratique des activités physiques? *Science & Motricité*, 18, 45-52.

plusieurs auteurs :

Brass, M., & Heyes, C.M. (2005). Imitation: Is cognitive neuroscience solving the correspondence problem? *Trends in Cognitive Science*, 9, 489–495.

Perini, R., Fisher, N., Veicsteinas, A., & Pendergast, D.R. (2002). Aerobic training and cardiovascular responses at rest and during exercise in older men and women. *Medicine and Science in Sports and Exercise*, 34, 700-708

Pour un ouvrage :

Simonet, P. (1985). *Apprentissages moteurs. Processus et procédés d'acquisition*. Paris : Vigot.

Pour un article tiré d'un ouvrage collectif :

Kinsbourne, M. (2002). The role of imitation in body ownership and mental growth. In A. Meltzoff & W. Prinz (Eds.), *The imitative mind* (pp. 311–330). Cambridge: Cambridge University Press.

La bibliographie doit apparaître à la fin du mémoire. L'ensemble des références citées dans le texte doivent apparaître en ordre alphabétique.

7. Suivi des demandes adressées aux structures professionnelles.

Afin d'évaluer votre recherche de stage, conservez une copie des courriers que vous avez adressés aux structures, et le cas échéant, les courriers reçus en retour de la part de ces structures.

Pour une évaluation rapide de vos recherches, veuillez par ailleurs remplir les fiches suivantes :

Demande 1

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

Demande 2

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

Demande 3

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

Demande 4

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

Demande 5

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

Demande 6

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

Demande 7

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

Demande 8

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

Demande 9

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

Demande 10

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

Demande 11

Nom de la structure : _____

Adresse de la structure : _____

Date de la demande : _____

Motif et date du refus : _____

8. Annexes

ANNEXE 1

FICHE DESCRIPTIVE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

NOM et prénom de l'étudiant (e) : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Email : _____

Structure d'accueil

Nom de la structure d'accueil : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Email : _____

Fax : _____

Responsable de la structure

Nom et prénom du responsable de la structure d'accueil : _____

Tél. : _____ Email : _____

Statut de la structure

Objet de la structure

Tuteur de stage

Nom et prénom du tuteur de stage : _____

Fonction au sein de la structure : _____

Statut au sein de la structure : _____

Tél. : _____ Email : _____

ANNEXE 2

FICHE DE STAGE

NOM et prénom de l'étudiant (e) : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Email : _____

Nom de la structure d'accueil : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Email : _____

Nom et prénom du responsable de la structure d'accueil : _____

Tél. : _____ Email : _____

Nom et prénom du tuteur de stage : _____

Fonction au sein de la structure : _____

Tél. : _____ Email : _____

Directeur de recherche (réfèrent universitaire) : _____

Thème du mémoire : _____

Signature du (de la) Directeur(rice) de la structure d'accueil

Signature du (de la) tuteur(rice) de stage

Signature du(de la) réfèrent(e) Universitaire

Signature de l'étudiant(e)

ANNEXE 3

AUTORISATION DE SOUTENANCE

Je soussigné(e) _____, référent universitaire de _____, certifie que le mémoire ne contient pas de plagiat (test avec le logiciel anti-plagiat de l'Université de Poitiers) et respecte les normes de recevabilité. En conséquence, j'autorise la soutenance orale de son travail de stage dans le cadre de sa formation :

1^{ère} année Master IRHPM.

2^e année Master IRHPM.

Date et signature

ANNEXE 4

REFERENTS UNIVERSITAIRES

Le référent universitaire doit être titulaire d'un Doctorat. Voici une liste non exhaustive de référents universitaires potentiels. Le référent s'engage à rencontrer au moins deux fois dans l'année l'(es) étudiant(s) qu'il prend en charge. Il devra s'assurer entre autre que le mémoire ne contient pas de plagiat et respecte les exigences du Master IRHPM.

Nom	Prénom	Statut	Thématique(s) : mots clés
ANDRE	Nathalie	MCF (PSYCHO)	psychologie sociale, motivation, attributions causales, confiance en soi, engagement, efficacité perçue
AUDIFFREN	Michel	PU (PSYCHO)	neurosciences cognitives, exercice et cognition, vieillissement, stress, effort mental
BENRAISS	Abdelrhani	MCF (PSYCHO)	processus cognitifs, tâches concurrentes, perception et attention sélective, bases neurales de l'attention, indices électrophysiologiques
BERNARD	Olivier	MCF (PHYSIO)	métabolisme aérobie, entraînement sportif, révision des effets physiologiques d'un entraînement de la capacité anaérobie
BIDET-ILDEI	Christel	MCF (PSYCHO)	psychologie cognitive, perception des mouvements humains, contrôle moteur, expertise motrice, Développement de l'enfant.
BLANDIN	Yannick	PU (PSYCHO)	apprentissage moteur, apprentissage par observation, imagerie mentale, intention et action
BOSQUET	Laurent	PU (PHYSIO)	physiologie
COLLOUD	Floren	MCF (BIOMECA)	analyse du geste sportif, analyse cinématographique 3D, déterminants mécaniques de la performance, dynamique inverse
DE BISSCHOP	Claire	MCF (PHYSIO)	physiologie humaine, physiologie respiratoire
DELPECH	Nathalie	MCF (PHYSIO)	physiologie humaine
DOMALAIN	Mathieu	MCF (BIOMECA)	Biomécanique de la locomotion humaine, Analyse cinématique et dynamique 3D, Modèle musculaire
DUGUE	Benoît	PU (PHYSIO)	physiologie humaine, stress, dopage
DUPUY	Olivier	MCF (PHYSIO)	physiologie humaine
FRADET	Laetitia	MCF (BIOMECA)	Biomécanique de la locomotion humaine, Analyse cinématique et dynamique 3D, Performance motrice
ENEA	Carina	MCF (PHYSIO)	physiologie humaine
LACOUTURE	Patrick	PU (BIOMECA)	mécanique humaine, modélisation, simulation et optimisation de la performance sportive, ergonomie et réadaptation fonctionnelle
MONNET	Tony	MCF (BIOMECA)	optimisation et simulation des mouvements humains
PICHON	Aurélien	MCF (PHYSIO)	Exercice physique, Hypoxie, contrôle ventilatoire, variabilité de la fréquence cardiaque
TOUSSAINT	Lucette	PU	apprentissage moteur, imagerie mentale, dominance

		(PSYCHO)	sensorielle, vision, proprioception
VIGNEROT	Véronique	MCF (BIOMECA)	motricité, analyse mécanique, accidentologie, cinétique

Enseignants-chercheurs spécialisés en Psychologie/Neurosciences (PSYCHO)

Enseignants-chercheurs spécialisés en Physiologie (PHYSIO)

Enseignants-chercheurs spécialisés en Biomécanique (BIOMECA)

ANNEXE 5

LABORATOIRES D'ACCUEIL

- EA 6314 : Laboratoire Mobilité, Vieillesse, Exercice (MOVE), Faculté des Sciences du Sport - Université de Poitiers, Directeur de l'unité : L. Bosquet (PU)
- UPR CNRS 3346 : Institut Pprime, Axe Robioss (responsable P. Lacouture), Faculté des Sciences Fondamentales et Appliquées – Université de Poitiers, Directeur de l'unité : Yves Gervais (PU)
- UMR CNRS 7295 : Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CeRCA), MSHS Poitiers, Equipe "Attention et Contrôle : ATCO" (Responsable L. Toussaint), Faculté des Sciences du Sport - Université de Poitiers, Directeur de l'unité : M. Isingrini (PU)
- EA 4334 : Laboratoire « Motricité , Interactions, Performance » – Université du Maine et de Nantes, Directeur de l'unité : J Saury (PU)
- EA 6310 « Handicap Autonomie Vieillesse Activité Environnement (HAVAIE) » ; Université de Limoges, Directeur : Jean Christophe Daviet (PUPH)
- Centre d'investigation Clinique de Poitiers (CIC 1402) ; Directeur de l'unité : F Guilhot (PU)
- EA 3808 : Cibles moléculaires et thérapeutique de la maladie d'Alzheimer, UFR Médecine Pharmacie- Université de Poitiers, Directeur de l'unité : G. Page (PU)
- INSERM UMR-S1084 : Laboratoire de Neurosciences Expérimentales et Cliniques (LNEC) – UFR Médecine Pharmacie- Université de Poitiers, Directeur de l'unité : M. Jaber (PU-PH)
- INSERM UMR-S1082 : Ischemie-reperfusion en transplantation d'organes, UFR Médecine Pharmacie- Université de Poitiers, Directeur de l'unité : T. Hauet (PU-PH)
- EA 4331 : Inflammation, Tissus épithéliaux et Cytokines (LITEC), UFR Médecine Pharmacie- Université de Poitiers, Directeur de l'unité : J-C. Lecron (MCU-PH-HDR)
- ERL 7368 : Signalisation et Transports Ioniques Membranaires (STIM), UFR Sciences Fondamentales et Appliquées - Université de Poitiers, Directeur de l'unité : F. Becq (PU) (Transferts ioniques et rythmicité cardiaque - Dr C. Cognard)
- UMR CNRS 7252 – Laboratoire Signal Image Communications (SIC), UFR Sciences Fondamentales et Appliquées - Université de Poitiers, Directeur de l'unité : E Andres (PU) (Equipe "Images Couleur, Mouvement, Relief, Surfaces " - Pr. C. Fernandez-Maloine, " Systèmes de Communications sans fils" - Pr. R. Vauzelle)
- EA 1722 : Centre de Recherche en Gestion (CEREGE), IAE - Université de Poitiers, Directeur de l'unité : A. Grimand (PU).

Dates importantes* :

Septembre 2015 : dépôt des thématiques de recherche (pour stage en laboratoire) sur l'ENT

20/11/2015 : date limite pour le choix du stage en laboratoire de recherche

12/12/2015 : choix définitif d'une structure et d'un référent universitaire

18/12/2015 : finalisation de la demande de stage sur AREXIS

20/05/2016 : date limite de dépôt des mémoires au secrétariat (1^{ère} session)

30/05 au 01/06/2016 : soutenance des mémoires (1^{ère} session)

22/06/2016 : date limite de dépôt des mémoires au secrétariat (2^{ème} session)

27/06 au 1/07/2016 : soutenance des mémoires (2^{ème} session).

* Si des modifications de dates doivent être apportées, elles vous seront communiquées en cours d'année.